

Foire aux Questions (FAQ) CERFA/CERFA FC

Le CERFA, c'est le CERFA FC ?

FAUX

Le CERFA, c'est le Centre Elite des Régions Françaises d'Amérique, une structure scolaire qui permet aux jeunes de s'entraîner tous les jours et de suivre une scolarité normale. Le CERFA FC est une association loi 1901 déclarée en Préfecture et affiliée à la LGF pour pouvoir participer aux compétitions régionales (U19 et R1).

Le CERFA FC touche des indemnités de formation en cas de signature d'un de ses joueurs dans un centre de formation ?

FAUX

Si le joueur intègre un centre de formation, sous contrat de formation, ce sont les clubs dans lesquels le joueur a évolué entre U10 et U13 qui percevront l'indemnité de formation.

La Ligue a imposé le choix de faire évoluer le CERFA FC en U19 et seniors R1 ?

FAUX

Le choix est celui de la Direction Technique Nationale qui souhaitait mettre les meilleurs espoirs dans les meilleures conditions et face aux meilleures formations locales.

Le CERFA est un pôle espoirs lycée ?

FAUX

C'est une structure scolaire intégrée dans le parcours d'accès au haut niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la FFF. En plus, contrairement à un Pôle Espoirs, les joueurs viennent de tous les départements antillo-guyanais et jouent ensemble le week-end grâce au CERFA FC.

Le CERFA n'accueille que des sportifs de Guadeloupe ?

FAUX

Le CERFA recrute sur les Ligues de Martinique, de Guyane, de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon. Pour la saison 2020-2021, les nouveaux arrivants sont repartis ainsi : 5 Martiniquais, 4 Guyanais et 7 Guadeloupéens.

Il faut avoir été pensionnaire du pôle espoirs pour rentrer au CERFA ?

FAUX

Le recrutement se fait essentiellement lors des Interligues Antilles-Guyane U15/U16 et faire partie du Pôle Espoirs n'est pas un critère. Les Guadeloupéens ont certes un petit avantage. Cependant, une structure de performance 4^e-3^e ouvrira à la rentrée en Martinique et Guyane pour équilibrer les normes et les conditions d'entraînement.

Les joueurs du CERFA FC sont payés ?

FAUX

Aucune gratification ou primes de match ne sont prévues. Les joueurs ne sont encore que des jeunes adultes.

Le Président de la Ligue est de droit le Président du CERFA FC ?

FAUX

Le CERFA FC est une association indépendante qui a son propre Comité Directeur, élu en Assemblée Générale. Le Président de la Ligue n'a pas de siège, le Président du CERFA FC étant M. Tony Laguerre.

Les joueurs du CERFA ne sont pas scolarisés ?

FAUX

Ils sont tous scolarisés en seconde, première ou terminale en filière générale.

Les joueurs du CERFA s'entraînent deux fois par jour ?

FAUX

Ils s'entraînent une fois par jour, plus une séance d'EPS par semaine et le match.

Le CERFA n'est pas limité en termes d'effectif ?

FAUX

Le CERFA et le CERFA FC ne peuvent accueillir plus de 36 joueurs par saison, ce qui correspond environ à 12 joueurs par année d'âge et par niveau de classe.

Un joueur qui n'est pas performant sportivement est sûr de rester trois ans au CERFA ?

VRAI

Le projet est avant tout scolaire et le CERFA est garant de l'accompagnement des jeunes jusqu'au baccalauréat. Si un joueur a un mauvais comportement, il peut en revanche être renvoyé. Si un joueur quitte le CERFA pour rejoindre un centre de formation en cours de cursus, la place vacante peut être attribuée à un autre joueur.

Si je ne rentre pas en seconde au CERFA, je ne peux plus y rentrer ?

FAUX

Selon les places disponibles, le Directeur du CERFA peut admettre un joueur en 1ere ou Terminale suite aux observations de matchs, aux Inter-ligues U16/U17 Antilles-Guyane et après la commission d'admission.

La Ligue décide de qui rentre au CERFA ?

FAUX

C'est la commission d'admission Antilles-Guyane qui décide. Elle est composée du proviseur de l'établissement, de l'Inspecteur Académique en EPS, des Directeurs Techniques des Ligues de Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Martin et du Directeur du CERFA.

L'entrée du CERFA est payante ?

FAUX

Elle est gratuite, les familles devant s'acquitter de frais d'internat et de restauration du lycée. Les différentes ligues concernées assurant une prise en charge partielle.

La Fédération Française de Football a décidé d'installer le CERFA en Guadeloupe ?

VRAI

La Ligue Guadeloupéenne de Football avait développé un projet post Pôle Espoirs pour accompagner les jeunes non retenus en métropole et bénéficiaient de ce fait d'une avance par rapport aux autres Ligues candidates.

Les matches contre le CERFA FC ne comptent pas ?

FAUX

Les résultats face au CERFA FC sont comptabilisés comme n'importe quel match officiel.

Le CERFA FC ne peut pas descendre en R1 ?

VRAI

Le CERFA FC a un statut de club invité pour permettre aux jeunes d'évoluer plus sereinement dans leur formation et protéger la génération à venir.

Le CERFA FC peut être champion ?

FAUX

Le statut de club invité prévoit que, même en cas de points suffisants pour prétendre à la 1ère place, celle-ci revient avec tous ses avantages à l'équipe classée seconde.

Le CERFA FC participe aux coupes régionales ?

FAUX

Le statut de club invité ne prévoit pas sa participation et cela permet de conserver des dates disponibles dans le calendrier pour répondre aux obligations de sélection notamment.

Le CERFA est soumis à un cahier des charges fédérales ?

VRAI

Comme toute structure inscrite au parcours de performance fédérale, le CERFA est soumis à un certain nombre d'obligations comme les centres de formations : nombre d'entraînement, encadrement médical, suivi scolaire, diplôme des entraîneurs...

Les entraînements du CERFA sont ouverts au public ?

VRAI

Il y a deux groupes d'entraînement, les jeunes s'entraînent une fois par jour de 7h à 8h30 du lundi au vendredi ou de 17h à 18h30 du lundi au jeudi au CREPS Antilles-Guyane.